

Appel à Candidature

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de Chef de Division Contrôle des Prestations AMO au niveau de la Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire relevant du Pôle Prestations.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences/DRH, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Postes à pourvoir	Profils minimum requis	Compétences
<p>Chef de Division Contrôle des Prestations AMO</p> <p>Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire</p>	<p>-Chef de Service Bac+3 (licence ou équivalent) ayant une ancienneté d'au moins 3 ans dans le poste ;</p> <p>Ou</p> <p>-Cadre de formation Bac+5, ayant une ancienneté d'au moins 6 ans à la CNSS.</p>	<p>-Maîtrise de la réglementation de l'Assurance Maladie Obligatoire ;</p> <p>-Maîtrise des produits AMO (panier des soins, référentiel des tarifs, actes...) ;</p> <p>-Maîtrise des procédures et règles de gestion des dossiers AMO ;</p> <p>-Maîtrise fonctionnelle des applicatifs informatiques AMO ;</p> <p>-Qualité de contrôle et respect des délais ;</p> <p>-Capacité à encadrer et superviser une équipe de travail ;</p> <p>-Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ;</p> <p>-Capacités organisationnelles ;</p> <p>-Capacité d'analyse et de synthèse des données.</p>

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines, au plus tard le **04 MARS 2016** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

NB : les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Saïd AHMIDOUCH
Directeur Général